

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande écrite de renseignements, no 4  
en date du 11 novembre 1999

**Demandeur :** Option Consommateurs

---

**Question 4**      **Reference: SCGM-10, Doc. 1, p. 50**

- a) Are the additional costs (\$6.5 million) allocated to the load balancing component of the rates, the return on the rate base portion for the items listed in the table? If the response is “No”, please provide an explanation of what these costs are.
  - b) Please provide a thorough explanation of what the “Pass-on TCPL – Union” items are, located on lines 15 and 33.
- 

**Réponse**

- a) Précisons tout d'abord qu'il ne s'agit pas vraiment de coûts additionnels dans le sens où les coûts totaux du budget 1997/98 n'ont subi aucune modification. Il ne s'agit que d'un déplacement de coût de la désignation « distribution » à la désignation « équilibrage ». Les 6,5 M\$ déplacés sont composés de 5,9 M\$ de rendement (9,04% des éléments de la base de tarification se rapportant à l'équilibrage) et de 0,6 M\$ se rapportant à l'amortissement de l'usine de liquéfaction.
- b) Les coûts d'équilibrage détaillés à la page 50 de la pièce SCGM-10, document 1 reprennent les éléments du budget 1997/1998 qui avaient été utilisés lors de la dernière étude du coût de service. L'élément « Pass-on TCPL-Union » provient des variations des tarifs d'entreposage qui n'ont pas fait l'objet d'un ajustement immédiat passé aux tarifs, mais qui ont plutôt été imputés à un compte de frais reportés pour récupération future.